

UNIVERSITE DE MONCTON

SENAT ACADEMIQUE

Réunion des 7 et 8 janvier 1971

Sont présents:

- Me Adélarde Savoie
- M. Helmut Schweiger
- M. Victor Ross
- Père Maurice Chamard
- Père Léopold Lanteigne
- M. Léonard LeBlanc
- M. Jean Collette
- Père Roland Soucie
- Sr Jacqueline Bouchard
- M. Aurèle Young
- Sr Ghislaine Cormier
- M. Rhéal Bérubé
- M. Agnez Hall
- M. Jean Dumas
- M. Robert Léger
- Père Jean-Guy Lachance
- M. Fernand Girouard
- M. Rafaël Candela
- M. Jean Cadieux
- Sr Huberte Richard
- M. Yvan Albert
- M. Aldéo Renaud
- Sr Auréa Cormier
- M. Brian Newbold
- M. Paul Landry
- Mlle Annette Serry
- M. Pierre Ménard
- M. Léandre Bourque

Me Adélarde Savoie appelle l'assemblée à l'ordre et souhaite la bienvenue à Mlle Annette Serry, représentant les étudiants du Collège Saint-Louis à titre d'observateur, ainsi qu'à tous les autres Sénateurs. Après avoir constaté la régularité de la convocation, ainsi que le quorum, le Président déclare l'assemblée ouverte.

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE LE 13 NOVEMBRE 1970.

Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par M. Aurèle Young que le procès-verbal de la réunion tenue le 13 novembre soit accepté, moyennant les corrections suivantes:

A la page 3 - Membres du comité -
Représentant de l'Association des professeurs-M. Fernand Mattart (omis)

A la page 3 - DEGRES HONORIFIQUES

2 - Substitut: Dr Cragg, et non Dr Craig

3 - Substitut: Ken Cox, et non Ken Kox Adopté.

2 - CORRESPONDANCE

Le Secrétaire Général fait la lecture d'une lettre du Recteur du Collège Saint-Louis indiquant sa désapprobation au sujet d'une réunion du Conseil de la Faculté des Arts tenue à Bathurst le 15 décembre 1970, et à laquelle le Collège Saint-Louis n'était pas représenté.

Il fait également la lecture d'une lettre de M. Melvin Gallant, chef du Département de Français, recommandant au Sénat un programme de B.A. spécialisé pour l'année académique 1971-1972.

3 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT

Monsieur Schweiger donne un résumé des décisions importantes prises par le Conseil Académique depuis la dernière réunion.

a) Que les conditions d'admission pour les infirmières diplômées soient les suivantes:

- 1 - Avoir le droit de pratique;
- 2 - Etre diplômée d'une école* d'infirmières reconnue;
- 3 - L'Ecole ne s'engage pas à reconnaître systématiquement les crédits universitaires pour les cours suivis avant les cinq dernières années.

Il est proposé par Sr Jacqueline Bouchard et appuyé par le Père Maurice Chamard que les conditions d'admission proposées par l'Ecole des Sciences Infirmières soient acceptées.

Adopté. 1 abstention.

b) Le Conseil Académique recommande que la note pour réussir sur chaque sujet soit de 60% et que la note minimale pour avoir droit à une reprise soit de 45% au niveau sous-gradué.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Jean Cadieux que cette recommandation soit acceptée.

Vote: Pour - 10; Contre - 7; Abstentions - 6.

Adopté.

c) Il est recommandé que l'Extension de l'Enseignement organise une session intensive (1er mai au 25 juin) de cours conduisant au baccalauréat en Commerce. Cette recommandation fait partie du rapport de l'Extension.

d) Le Conseil recommande que le Sénat nomme un comité avec le mandat suivant:

- 1 - Etudier la possibilité d'une maîtrise terminale et sans thèse;
- 2 - Etudier la nécessité d'une année de résidence pour cette maîtrise;
- 3 - Etudier les implications financières dans l'implantation d'un tel programme;
- 4 - Que le programme de maîtrise en Education ait la priorité dans cette étude.

Il est proposé par M. Fernand Girouard et appuyé par M. Jean Dumas que le Comité des Programmes soit le comité nommé pour faire cette étude.

Vote: Pour - 10, Contre - 5, Abstentions - 5. Adopté.

4 - CALENDRIER ACADEMIQUE

Le Secrétaire Général présente le calendrier académique pour l'année 1971-1972 tel qu'adopté par le Conseil Académique. (Document 6).

Il est proposé par M. Jean Cadieux et appuyé par le Père Roland Soucie que le calendrier académique 1971-1972 soit accepté tel que présenté. Adopté.
3 abstentions.

5 - COMITE DES PROGRAMMES

Monsieur Schweiger fait la lecture du mandat de ce comité tel qu'adopté par les membres du Sénat Académique le 10 avril 1970. Il dit que ce mandat est questionné et demande des précisions. Les Sénateurs sont d'accord que le mandat adopté A la réunion du 10 avril 1970 demeure en vigueur.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Rhéal Bérubé que lors de la présentation des programmes, les doyens qui le désirent, peuvent faire appel aux chefs de département concernés pour donner des explications concernant les changements dans les cours. Adopté. 3 abstentions.

Il est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par M. Aurèle Young que la première page du Document 6-1 soit acceptée. Adoptée.

6 - BACCALAUREAT DE TROIS ANS

Le Vice-recteur à l'enseignement fait la lecture d'une lettre du vice-recteur à l'enseignement de UNB demandant les commentaires de notre université quant au baccalauréat de trois ans. En Nouvelle-Ecosse, les universités Acadia, Dalhousie et St. Francis Xavier ont accepté le baccalauréat de trois ans.

Monsieur le Recteur fait un exposé de la situation en Nouvelle-Ecosse. Les universités de la Nouvelle-Ecosse mentionnées plus haut ont décrété qu'elles accepteraient dans leur programme de baccalauréat ès arts de trois ans, les étudiants du Nouveau-Brunswick qui auraient complété leur 12ième année.

Après discussion, les Sénateurs se prononcent en faveur de continuer le baccalauréat ès arts de quatre ans plutôt que de suivre l'exemple des universités de la Nouvelle-Ecosse.

7 - RAPPORT DES COMITES PERMANENTS

A) Comité de la Bibliothèque

M. Agnez Hall informe les Sénateurs que ce comité s'est réuni les 29 septembre et 3 décembre 1970. M. Hall fut nommé président pro tem et M. Raymond Dicaire, secrétaire.

Il donne un bref rapport expliquant qu'il serait possible de centraliser A la Bibliothèque le matériel audio-visuel et d'établir un centre qui pourrait rendre un service efficace aux facultés et écoles.

7 - RAPPORT DES COMITES PERMANENTS - suite

B) Comité audio-visuel

Monsieur Schweiger donne le rapport de ce Comité qui recommande:

- 1 - L'embauche d'un directeur audio-visuel;
- 2 - La centralisation des matériaux et appareils audio-visuels.

C) Comité des Statuts

M. Léonard LeBlanc informe les Sénateurs que ce Comité s'est réuni pour étudier les procédures à suivre pour l'évaluation des professeurs. Le Comité étudie les questions suivantes:

- 1 - Quelles sont les obligations de l'Université envers les professeurs qui n'ont pas la permanence d'emploi?
- 2 - Est-ce qu'un jeune professeur pourrait être remplacé lorsqu'un professeur avec plus d'expérience se présente?
- 3 - Comment évaluer le travail d'un professeur?

Le Comité est d'accord sur les points suivants:

- 1 - Critères de promotion;
- 2 - Procédures à suivre pour la promotion d'un professeur;
- 3 - Déterminer quelles personnes auraient à participer à l'évaluation d'un professeur lors d'une promotion.

Le Comité continue son travail et la prochaine réunion aura lieu le 11 janvier 1971.

D) Comité des degrés honorifiques

Me Adélarde Savoie fait part aux Sénateurs que cinq des six candidats aux degrés honorifiques ont accepté. M. André Malraux n'a pas encore répondu à l'invitation.

8 - RAPPORTS SPECIAUX

A) Huntsman Marine Laboratory

M. Léonard LeBlanc informe les Sénateurs que ce Laboratoire, situé à Brandy Cove près de St. Andrews, est le résultat d'une collaboration étroite entre l'ORPC et l'Université de Moncton. L'Université est membre régulier de ce Laboratoire.

Vu que le nombre de professeurs dans le département de Biologie est assez restreint;

Vu que le département ne dispense pas suffisamment de fonds pour payer des séjours au Laboratoire;

Vu que la cotisation comme membre associé est beaucoup moindre que membre régulier;

M. Léonard LeBlanc suggère que l'Université devienne membre associé au lieu de membre régulier.

8 - RAPPORTS SPECIAUX - suite

B) Projet coopératif de l'ordinateur

M. Léonard LeBlanc fait part que ce projet pilote reliant les campus de Moncton, Mount Allison, U.N.B. Saint John et U.N.B. Fredericton est organisé par la Commission de l'Enseignement Supérieur du N.-B. pour mettre à la disposition des étudiants un ordinateur puissant (IBM 360).

Le terminal de l'Université de Moncton fonctionne depuis la première semaine d'octobre. Nous avons présentement quatre périodes d'une demi-heure par jour de transmission. Le temps moyen de calcul d'un programme d'un étudiant est de 10 secondes. Jusqu'à date, l'Université de Moncton n'a pas utilisé toutes les périodes allouées.

La réunion est ajournée jusqu'à 9h30, vendredi matin, le 8 janvier 1971.

SENAT ACADEMIQUE

9h30 le vendredi, 8 janvier 1971.

9 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES

A) Faculté des Sciences (Document 7A)

M. Victor Ross présente les programmes des départements de Physique-Mathématiques, Chimie et Secteur Biologie.

Département de Mathématiques

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par M. Léonard LeBlanc que le Sénat Académique accepte comme nouveaux cours: MA-1400, MA-2101, MA-2221, MA-2401, MA-2402, MA-2621 et MA-2800. Adopté.

Département de Chimie

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par M. Rafaël Candela que le Sénat Académique autorise l'introduction du cours CH-3822, biochimie dynamique, et que les cours CH-6911, CH-6912 soient offerts aux étudiants de 4ième année des Sciences aussi bien qu'aux étudiants de la maîtrise.

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par M. Fernand Girouard que le Sénat autorise la Faculté des Sciences un nouveau cours, soit CH-6401, appelé Chimie alicyclique avancée. Adopté. 2 abstentions.

Il est proposé par M. Victor Ross et appuyé par M. Léonard LeBlanc que les modifications suivantes soient acceptées:

- mention biochimie: 84 crédits en chimie, biochimie et biologie, au lieu de 93;
- mention biologie: 64 crédits en biologie, au lieu de 56. Adopté. 1 abstention.

9 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES - suite

B) Ecole de Commerce (Document 7B)

M. Jean Collette présente le programme de l'Ecole de Commerce.

Il est proposé par M. Jean Collette et appuyé par M. Jean Cadieux que le Sénat accepte le programme tel que présenté par l'Ecole, moyennant les recommandations suivantes:

Que l'introduction du nouveau cours option CO-4901 soit remis d'une année;

Que le nouveau cours AD-3301 soit accepté.

Une discussion suivit concernant l'avenir du baccalauréat en Commerce - Mention Sciences Secrétarielles. M. Helmut Schweiger propose que la décision finale concernant les Sciences Secrétarielles soit remise A la prochaine réunion du Sénat Académique. Adopté.

C) Ecole des Sciences Sociales (Document 7C)

M. Aurèle Young présente les programmes des départements d'Economie, de Sociologie et Sciences Politiques.

Il est proposé par M. Aurèle Young et appuyé par M. Fernand Girouard que le rapport de l'Ecole des Sciences Sociales soit accepté avec la modification suivante:

Que les cours de langue offerts au baccalauréat en Service Social soient FR-1030, EN-1100 et FR-2030.

Adopté. 1 abstention.

D) Ecole des Sciences Domestiques (Document 7E)

Sr Ghislaine Cormier présente le programme de l'Ecole des Sciences Domestiques.

Il est proposé par Sr Ghislaine Cormier et appuyé par le Père Léopold Laplante que le programme de l'Ecole des Sciences Domestiques soit accepté tel que présenté.

Adopté.

E) Ecole des Sciences Infirmières (Document 7F)

Sr Jacqueline Bouchard présente le programme de l'Ecole des Sciences Infirmières.

Il est proposé par Sr Jacqueline Bouchard et appuyé par M. Jean Dumas que le programme des Sciences Infirmières soit accepté tel que présenté.

Adopté. 1 abstention.

F) Ecole de Psychologie-Education (Document 7D)

Le Père Roland Soucie présente le programme du département d'Education, de Psychologie et d'Education Physique.

9 - RAPPORTS DES FACULTES ET ECOLES - suite Département d'Education

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Robert Léger que les recommandations du Comité des Programmes (6-5) concernant le département d'Education soient acceptées, moyennant les amendements suivants:

Item 3 - ED-6102 et ED-6122 - que ces cours soient acceptés.

Item 5 - Que le cours Statistiques III devienne ED-6322 au lieu de PS-6322.

Que l'acceptation des nouveaux cours "Taches du développement en orientation" et "Approche comportementale en orientation" soit différée.

Vote: Pour - 15, Contre - 0, Abstentions - 4. Adopté.

Départements de Psychologie et d'Education Physique

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par M. Léonard LeBlanc que les programmes proposés soient acceptés. Adopté.

10 - EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT

M. Rhéal Bérubé présente le rapport de l'Extension de l'Enseignement.

Il est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par M. Jean Dumas que les changements aux règlements académiques 1,2,4 et 5 (page 7G-8 du rapport) soient acceptés tels que présentés.

Recommandation:

Il est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par le Père Maurice Chamard que la recommandation 1) (7G-9) concernant une session intensive de cours de Commerce offerts au printemps 1971 soit acceptée. Adopté. 1 abstention.

Il est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par le Père Jean-Guy Lachance que la liste des cours qui seront offerts à l'été 1971, tels qu'énumérés aux pages 7G-10 à la page 7G-14 inclusivement, soit acceptée. Adopté. 1 abstention.

Il est proposé par M. Rhéal Bérubé et appuyé par le Père Roland Soucie qu'il y ait un comité de formé pour étudier le projet de programme de la formation des maîtres pour l'éducation adulte tel qu'offert présentement au Collège de Bathurst.

Ce comité serait composé: d'un représentant de la Faculté des Arts, d'un représentant de l'Ecole d'Education, d'un représentant de l'Extension, d'un représentant du Collège de Bathurst et d'un représentant de l'Ecole des Sciences Sociales.

Le but de cette étude serait de déterminer si les cours offerts peuvent être créditaibles dans un programme de B.A. ou de B.Ed. Adopté. 1 abstention.

11 - FACULTE DES ARTS

Le Père Maurice Chamard présentera le programme de la Faculté des Arts à la prochaine réunion du Sénat Académique.

12 - AFFAIRES NOUVELLES

M. Helmut Schweiger informe les Sénateurs qu'il a autorisé le cours "Introduction à l'Histoire de Chine" à titre d'essai et propose son adoption.

Il est proposé par M. Helmut Schweiger et appuyé par le Père Roland Soucie que le Sénat accepte ce cours (3 crédits) à: l'essai.

Vote: Pour - 13, Contre - 1, Abstentions - 6. Adopté.

13 - PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion aura lieu le vendredi, 12 février 1971, à 9h30 a.m.

14 - AJOURNEMENT

Il est proposé par M. Aurèle Young et appuyé par M. Fernand Girouard que la réunion soit ajournée. Adopté à l'unanimité.

(Signé) Me Adélarde Savoie, Président

(Signé)
Léandre Bourque, Secrétaire